

NOUVEAUTÉ

Lors de sa prise de Licence en ligne, l'arbitre doit cocher la fonction 'Arbitre' et importer un certificat médical pour la pratique du basketball, qui peut être obtenu par le médecin de famille ou auprès du médecin agréé lors du Bilan Médical Arbitre quand il est obligatoire.



ARBITRE CLUB



Si joueur de moins de 35 ans



Licence avec Certificat Médical du médecin de famille pour la pratique du Basketball



Si joueur de plus de 35 ans

(au 1^{er} janvier de la saison en cours)



Dossier médical par médecin agréé FFBB
+ ECG au repos*



Si pas joueur

(moins ou plus de 35 ans)



Dossier médical par médecin agréé FFBB
+ ECG au repos*



Dossier médical

Page Conclusion (signée par le médecin agréé) à **conserver par le Club** en cas de contrôle

ARBITRE DÉPARTEMENTAL / RÉGIONAL



Pour tous les arbitres

(moins ou plus de 35 ans)



Dossier médical par médecin agréé FFBB
+ ECG au repos*



Dossier médical : Envoi de la page Conclusion (signée par le médecin agréé) :

- au **Comité Départemental** pour un arbitre départemental
- à la **Ligue Régionale** pour un arbitre régional

ARBITRE CF



Arbitre de moins de 35 ans

(au 1^{er} janvier de la saison en cours)



Dossier médical par médecin agréé FFBB

+ ECG au repos*



Arbitre de plus de 35 ans

(au 1^{er} janvier de la saison en cours)



Dossier médical par médecin agréé FFBB

+ ECG au repos*



+ Test d'effort de moins de 3 ans**

(uniquement sur demande complémentaire du médecin pour la saison 2020-2021)



Dossier médical à passer après le 1^{er} juin
et à envoyer avant le 30 juillet avant le à la **Ligue Régionale**

ARBITRE HAUT NIVEAU



Arbitre de moins de 35 ans

(au 1^{er} janvier de la saison en cours)



Dossier médical par médecin agréé FFBB

+ ECG au repos*



Arbitre de plus de 35 ans

(au 1^{er} janvier de la saison en cours)



Dossier médical par médecin agréé FFBB

+ ECG au repos*



+ Test d'effort de moins de 3 ans**

(uniquement sur demande complémentaire du médecin pour la saison 2020-2021)



Dossier médical à envoyer avant le 30 juillet
à la **COMED de la FFBB**

*ECG au repos à passer chez le médecin agréé FFBB

**Epreuve à l'effort à passer chez un spécialiste à passer avant la visite médicale chez le médecin agréé
Des examens complémentaires peuvent être demandés si nécessaire par le médecin agréé

